

# COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE BELLEVILLE SUR LOIRE

Mairie, 1 route de Cosne 18240 Boulleret  
Tél : 02.48.54.78.61 – clibelleville@orange.fr

## Compte-rendu Assemblée Générale 20 février 2015

### Salle des fêtes de Belleville sur Loire

#### PARTICIPANTS :

AUDRY Régine, Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Cher  
BAARMAN BOGERMAN Pierre, Conseiller municipal d'Annay  
BILLAUT Jean-Louis, Maire de Boulleret  
BLANDIN Catherine, Chef de mission communication CNPE  
BLONDELET Eric, MDL/Chef BT Léré, référent environnement PSPG Sury près Léré  
BOQUEL Pierre, (ASN)  
BRIEC Gérard, 3<sup>ème</sup> Adjoint de Myennes  
BREGGERE Tatiana, 2<sup>ème</sup> Adjoint de Belleville  
BROSSARD Bernard, Docteur Conseil de l'ordre des vétérinaires Région Centre  
BUFFET Bernard, Président de la CLI de Belleville/Loire  
CHARTIER Erwan, ASN  
COUCKE Laurent, 2<sup>ème</sup> Adjoint de Myennes  
DANJOU Francine, Conseillère municipal de Sury près Léré  
DEMAY Thierry, Maire délégué de Cosne Cours  
DESBOIS Patrick, Maire de Beaulieu  
DE MASSOL Dominique, CCI du Cher  
DEFFOBIS Jacky, Conseiller Municipal de Faverelles  
FROTTIER Solange, Maire de Batilly en Puisaye  
GIRAULT Maud, Société Française d'Energie Nucléaire Val de Loire  
GOULAIN François, EDF CNPE Belleville  
HERDNER Barbara, SIDPC18  
LENGRAND Michel, Conseiller Municipal de Bonny sur Loire  
MARRET Dominique, Président de l'association Puisaye-Loire-Nature et Environnement  
MAZIN Jacky, Conseiller municipal de Belleville  
MESSELOT Daniel, Président association du Val de Loire  
MONTAIGUE Didier, 1<sup>er</sup> Adjoint Belleville sur Loire  
MOZZICINACCI Jean Gabriel, CDOM 18  
RAT Emmanuel, Conseiller Général du canton de Châtillon sur Loire  
REGNY Nicolas, Sous-préfet de Cosne sur Loire  
RICHIDE Pascal, Conseiller municipal de Beaulieu sur Loire  
ROGER Silvère, Chef de mission environnement CNPE  
RONDELET Thierry, Conseiller municipal de Santranges  
ROUSSET Jean François, Conseiller de Boulleret  
THYRION Jean Pierre, Président de l'Association Nature 18

#### EXCUSES :

BRUNAUD Alain, Président du CCI du Cher  
CONDEMINÉ Jean Pierre, Préfet de la Nièvre  
FROMION Yves, Député du Cher  
MECHIN Serge, Président du CR du Centre  
MOLINA Isabelle, Union Départementale CGT  
PERRAY Jean Charles, Union Départementale CGT  
SUEUR Jean Pierre, Sénateur du Loiret  
UGAZIO Patrick, Représentant Syndicat Sud Energie  
VAN DER PUTTEN Bruno, Conseiller municipal de Belleville

Monsieur BUFFET, Président de la CLI, ouvre la séance à 18 h 00 en remerciant Monsieur BAGOT Patrick, Maire de Belleville, d'accueillir dans ses locaux l'Assemblée Générale de la CLI.

# COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE BELLEVILLE SUR LOIRE

Mairie, 1 route de Cosne 18240 Boulleret  
Tél : 02.48.54.78.61 – clibelleville@orange.fr

I / Après avoir énoncé les excusés, Monsieur BUFFET présente le rapport annuel d'activité 2014.

Celui-ci parle des missions de la CLI, de ses sources d'informations (CNPE, ASN, IRSN)

En 2014, la CLI a présenté deux réunions plénières :

- Le 14 février 2014 à Batilly (45)
- Le 3 octobre 2014 à la Celle sur Loire (58)

La CLI a édité des bulletins (12000 exemplaires), distribués dans les 18 communes formant le PPI ;

La CLI a participé le 3 novembre 2014 à Blois, à la réunion des 4 CLI de la Loire, réunion fructueuse qui a permis de parler de ce que les CLI pouvaient faire entre elles, et des projets à venir.

Le 22 janvier 2015 a eu lieu une réunion d'information à Boulleret, organisée par la CLI et la municipalité de Boulleret, en présence d'intervenants de l'ASN, de l'IRSN et d'EDF, de la préfecture du Cher, sur le sujet « En cas d'accident à la Centrale... ». Cette réunion fût intéressante et suivi par un public nombreux.

L'ASN de Paris a le projet de réunir 5 CLI au complet, pendant une journée, dans une ville de la région centre. Cela concernerait les CLI de Chinon, St Laurent des Eaux, Dampierre en Burly, Belleville et Civaux (séminaire sur les problématiques en commun). Une telle réunion s'est tenue à Avignon pour les CLI du Sud Est.

La CLI de Belleville a en projet de programmer une étude des sédiments de la Loire, en aval de la centrale. La CLI a demandé au laboratoire ACRO de faire parvenir un devis. Monsieur BUFFET a demandé à l'ASN si la subvention d'Etat pouvait être augmentée, afin que cette étude soit réalisée cette année ou en 2016.

Le rapport annuel d'activité de 2014 a été validé par les membres de la CLI

II / Monsieur MARRET, trésorier, présente le plan financier de la CLI :

- Les comptes de l'année 2014

Le montant des dépenses global est de 19038 €

Le montant des recettes est de 36600 €

En comparaison avec 2013, le montant des dépenses était de 35000 € (dépenses exceptionnelles, non renouveler en 2014) donc on peut dire que le montant de fonctionnement de la CLI est plus ou moins celui de 19000 €

Dans ce montant de 19038 €, il y a 9000 € pour la création et distribution des bulletins, 4600 € de salaires et cotisations, 1000 € pour l'adhésion à l'ANCCLI, le loyer et chauffage pour 1200 € (ceux sont les principaux postes de fonctionnement)

Et montant des recettes : 16 929 € soit : 9000 € du Conseil Général du Cher, 7000 € pour l'ASN et 915 € (balance comptable pour un chèque perdu, ainsi que le remboursement de la banque pour opposition de ce chèque : 14 €)

En ajoutant notre résultat 2013, soit 19729 €, ce qui fait 36658€ de recettes, ce qui reste 17620 € pour l'année 2015.

Les comptes de l'année ont été validés par la CLI.

- Le prévisionnel de 2015

Les dépenses se monteraient à 43000 € en incluant 25000 € pour l'étude des sédiments.

# COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE BELLEVILLE SUR LOIRE

Mairie, 1 route de Cosne 18240 Boulleret  
Tél : 02.48.54.78.61 – clibelleville@orange.fr

Les recettes seraient de 43620 € (subvention CG du Cher, ASN et le report 2014)

Le budget prévisionnel est voté par la CLI.

## III/ Décision Environnement : Synthèse des contrôles et actions réalisées présenté par Monsieur ROGER Silvère, Chef Environnement CNPE

Les performances environnementales du CNPE de Belleville sur Loire ont été évaluées en retrait en 2012 et 2013.

Le site de Belleville a décidé en mars 2013 de mettre en œuvre un Plan de Rigueur Environnement.

L'ASN (Autorité de Sûreté Nucléaire) a décidé d'encadrer ce redressement au travers d'une décision environnement spécifique au site de Belleville-sur-Loire (n° 2013-DC-0390).

Cette décision comporte 5 articles :

Articles 1 à 3 : actions à mettre en œuvre par le site

Article 4 : présentation du bilan des actions en CLI et CODERST

Article 5 : le Directeur Général de l'Autorité de Sûreté Nucléaire est chargé de l'exécution de cette décision

Article 1 : Dans un délai de deux mois, le site définit et met en place des dispositions permettant de renforcer la maîtrise de la préparation et de la réalisation des opérations présentant des risques d'écoulements ou de rejets dans l'environnement non prévus, et de prévenir l'occurrence d'écarts et événements significatifs vis-à-vis de la protection de l'environnement.

Les actions du site :

- Modification de la méthode de préparation des activités en intégrant la protection de l'environnement
- Identification par chaque service des activités à risque de rejets et écoulements, pour lesquelles on renforce
- Renforcement de la réalisation : sensibilisation et contrôle

Article 2 : EDF-SA réalise une revue de conformité des équipements nécessaires vis-à-vis de la réglementation applicable.

EDF-SA transmet à l'ASN dans un délai de deux mois le programme de réalisation de cette revue de conformité.

EDF-SA transmet à l'ASN dans un délai de douze mois un bilan de cette revue de conformité. Ce bilan est accompagné, en tant que de besoin, des plans d'actions préventifs, correctifs et curatifs engagés pour résorber les non-conformités identifiées, accompagnées de leur calendrier de réalisation.

Les actions du site :

23 installations concernées : groupes frigorifiques, locaux batteries, installation de production d'eau déminéralisée, station d'épuration etc...,

Le programme de réalisation a été envoyé le 27 janvier 2014.

Le bilan de conformité a été transmis le 17 décembre 2014 :

- 115 exigences à gérer sur 1500 examinées,
- 8 exigences subsistent à ce jour, 1 seule au-delà du 31/12/2015

Les actions et les moyens compensatoires mis en place lorsque cela a été nécessaire.

# COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE BELLEVILLE SUR LOIRE

Mairie, 1 route de Cosne 18240 Boulleret  
Tél : 02.48.54.78.61 – clibelleville@orange.fr

Article 3 : EDF-SA procède à une revue approfondie de l'organisation mise en place dans la centrale nucléaire de Belleville-sur-Loire pour assurer le respect des exigences de conception et d'exploitation des équipements nécessaires et prévenir l'occurrence d'écarts et d'événements significatifs vis-à-vis de la protection de l'environnement. « ... »

EDF-SA transmet à l'ASN dans un délai de douze mois les résultats de cette revue approfondie. Ces résultats sont accompagnés des plans d'actions préventifs, correctifs et curatifs engagés pour résorber les non-conformités identifiées, accompagnées de leur calendrier de réalisation.

## Les actions du site :

La mise en œuvre d'une évaluation de la performance des services propriétaires des Equipements Nécessaires basée sur :

- la conformité des installations à la réglementation,
- le respect de la résorption des exigences en cours de traitement,
- le maintien dans le temps de la conformité (suivi local et suivi de l'évolution de la réglementation).

L'amélioration de l'organisation définie pour gérer les équipements nécessaires :

- Formation d'un correspondant équipements nécessaires dans chaque service,
- Désignation d'un propriétaire pour chaque installation,
- Etablissement de documents opératoires permettant au propriétaire de s'assurer facilement du maintien de la conformité de son installation,
- Identification visuelle de chaque installation,

## Les actions du site :

- La compétence et la formation des intervenants sur le site :
- Identification de 6 catégories d'intervenants,
- Définition des formations environnement nécessaires pour chacune des catégories,
- Déploiement du programme de formation qui représente près de 8000 heures de formation réparties entre 2015 et 2017, 3000 heures sont prévues pour 2015 .Mise en œuvre d'un contrôle indépendant - la Filière Indépendante Environnement.

La réalisation d'une revue de l'ensemble des événements significatifs déclarés depuis 2010.

Cette analyse identifie :

- ✓ les axes de travail sont adaptés
- ✓ Moins 30 % d'événements déclarés en 2014 par rapport à la période 2010-2013
- ✓ Aucun événement significatif en 2014 n'a pour origine une cause humaine ou organisationnelle

## Les actions du site – article 1 à 3

- Des ressources dédiées à l'environnement qui ont doublé : 4,5 agents en 2013 à 8,5 agents en janvier 2015
- Des investissements multipliés par 4 : 282 000 euros en 2013 à 1 190 000 euros en 2015 (prévision)
- Des projets fin 2015 / début 2016
  - Un nouveau laboratoire de chimie effluents environnement
  - Une nouvelle station d'épuration

La création de deux services :

- ✓ Service Environnement Chimie Essai
- ✓ Service Combustible Déchets Logistique

# COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE BELLEVILLE SUR LOIRE

Mairie, 1 route de Cosne 18240 Boulleret  
Tél : 02.48.54.78.61 – clibelleville@orange.fr

Afin d'accroître leur efficacité et leur responsabilité dans le domaine environnement.  
La poursuite du Plan de Rigueur Environnement : taux de réalisation à fin 2014 : 87 %

Les premiers résultats 2014 sont encourageants pour Monsieur ROGER.

## Question de Monsieur BUFFET à Monsieur ROGER

Suite au catalogue de mesure qui permet de baisser le nombre d'évènement, est ce que vous avez un objectif chiffré ou alors vous espérez faire mieux ?

Réponse : l'objectif est de tendre vers zéro, le CNPE est exigeant et c'est pour cela que ces analyses sont faites, le souhait : éliminer les évènements conduisant à un déversement en Loire.

## IV/ Présentation des résultats 2014 et les perspectives 2015, par Monsieur GOULAIN, Directeur du CNPE

### ➤ **Les Résultats**

#### *RAPPEL DES FAITS MARQUANTS 2014 :*

- ✓ 19 mars : inauguration du restaurant d'entreprise
- ✓ 11 mars : opération de dragage du canal d'amenée
- ✓ 1er avril : mise en application du nouvel arrêté de rejet
- ✓ 27 mai : réalisation de l'exercice PUI/PPI
- ✓ Du 19 juillet au 8 octobre : arrêt de l'unité de production n°1 : visite partielle
- ✓ Du 6 au 12 octobre : Journées de l'Industrie électrique : 431 visiteurs

#### *SURETE*

- ✓ 29 évènements significatifs déclarés à l'ASN
  - dont 2 de niveau 1
  - dont 3 dit « génériques »
- ✓ 0 arrêt automatique du réacteur
- ✓ Des relations de confiance avec l'ASN
- ✓ 19 inspections de l'Autorité de Sécurité Nucléaire

#### *PRODUCTION*

- ✓ 17,8 milliards de kWh
- ✓ 4% de la production nucléaire nationale
- ✓ 100% de la consommation de la région Centre

#### *PREVENTION DES RISQUES*

- ✓ 4 accidents avec arrêt de travail
- ✓ 1,7 de taux de fréquence (EDF + entreprises partenaires)
- ✓ Dosimétrie collective < à l'objectif annuel
- ✓ 4 évènements significatifs radioprotection
- ✓ Aucun intervenant au-dessus de 14 mSv
- ✓ 1 évènement significatif à la réglementation sur les expéditions de combustible usé et de déchets radioactifs

#### *PARTENARIATS LOCAUX ET REGIONAUX*

Ils sont au nombre de 29 partenariats pour un montant de 26 500€ (Les piles s'empilent, Bourges Basket, Rallye des Vignobles, Musée Auguste Grasset...)

Et la Participation de la centrale au Téléthon pour un montant de 15 250€

37 % est consacré au sport et handicap, 31 à la Solidarité par exemple, etc...

# COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE BELLEVILLE SUR LOIRE

Mairie, 1 route de Cosne 18240 Boulleret  
Tél : 02.48.54.78.61 – clibelleville@orange.fr

Et au niveau départemental la Nièvre est partenaire à 38 %, le Loiret à 21% et le Cher 31% et l'Yonne 10 %

## A. Une politique ressources humaines ambitieuse

- ✓ 834 salariés soit 771 du CNPE + 63 d'autres unités d'EDF
- ✓ 217 salariés d'entreprises permanentes
- ✓ 1400 salariés d'entreprises extérieures pendant les arrêts de production
- ✓ 35 contrats d'apprentissage et de professionnalisation
- ✓ 65 stagiaires scolaires
- ✓ 38 gendarmes du PSPG
- ✓ 1 officier du SDIS

Hausse constante des effectifs, en 2014 ; il y avait 771 salariés dont 73 embauches, soit 17,4% de femmes, et depuis 2008, 382 embauches donc une augmentation de l'effectif de près de 26%  
Embauche de 50% des alternants  
L'âge moyen est passé de 41 à 37,9 ans

## LE PROGRAMME COMPETENCES

- ✓ Le management engagé et acteur de la professionnalisation
  - comités formation, pilotés par le management, présents sur le terrain
- ✓ Une refonte du système de formation pour atteindre le référentiel international de management
- ✓ La formation au service de la performance d'exploitation
- ✓ Chaque salarié responsabilisé sur ses compétences

L'objectif est de monter en compétences les salariés et de réussir le renouvellement générationnel

## LES MOYENS ENGAGES

### Des ressources humaines supplémentaires

Depuis 2012, 8 personnes dédiées au programme compétences

### La construction d'un « Campus Formation » (bâtiment de 2 600 m<sup>2</sup>)

Qui regroupera les chantiers écoles, salles de formation et maquettes

Le montant des investissements : 5 millions d'euros

Début des travaux : décembre 2014

Livraison : fin 2015

### Un programme sur 4 ans de développement d'outils innovants pour la formation

Maquettes, vidéos apprenantes, informatique « serious games »

En 2014, cela représente 109 000 H de formation par an soit l'équivalent d'un coût global de 10 millions d'euros, et la création de 5 académies de métiers à savoir :

- 2 académies des métiers savoirs communs
- 3 académies spécifiques

Soit 90 participants au total.

## B. La responsabilité environnementale, au cœur de la culture du site par :

- Le lancement du Plan Rigueur Environnement en mars 2013
- Décision ASN au 17 décembre 2013
- Un programme qui repose sur plusieurs axes de travail :
  - Renforcement de l'analyse de risque associée à nos activités sensibles pour l'environnement
  - Maîtrise de la conformité réglementaire de nos installations

# COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE BELLEVILLE SUR LOIRE

Mairie, 1 route de Cosne 18240 Boulleret  
Tél : 02.48.54.78.61 – clibelleville@orange.fr

- Revue approfondie de l'organisation du site dans le domaine environnemental avec le développement des compétences et la sensibilisation des acteurs aux enjeux environnementaux

En décembre 2014 : le bilan des actions engagées a été transmis à l'ASN

En 2015, le 20 février, date de la présentation des actions à la CLI

et le 19 mars, date de la présentation des actions au CODERST (Conseil de l'Environnement et des Risques sanitaires et technologiques)

L'objectif étant la préservation de l'environnement.

En 2014, le plan d'actions donne des résultats : le renforcement de l'analyse de risque associée à nos activités sensibles pour l'environnement, la maîtrise de la conformité réglementaire de nos installations ( 90% de taux de conformité réglementaire), les événements significatifs pour l'Environnement en baisse depuis 2010 ( 4 ESE en 2014), le respect de nos indicateurs rejets et déchets avec des baisses significatives par rapport aux années précédentes, la revue approfondie des compétences et refonte de l'organisation du site dans le domaine environnemental.

Doublement des ressources ingénieurs dédiées entre 2013 et 2014 (de 4 à 8 personnes) , renforcement de l'équipe laboratoire : de 32 à fin 2013 à 34 personnes à fin 2014, de l' augmentation des investissements : de 282 000€ en 2013 à 651 000€ en 2014 et de la création d'une cellule effluents. En 2014, le taux d'avancement du Plan Rigueur Environnement est de 87%.

Pour 2015, les actions seront :

- Déployer le programme de formation environnement (2015 / 2017) soit 7800h de formation Poursuivre l'amélioration de nos résultats de rejets (travail sur l'optimisation de la cellule effluents)
- Renforcer la fiabilité de nos équipements (2015 / 2017) : station d'épuration, rénovation des réseaux de collecte d'eaux pluviales, d'eaux usées et d'hydrocarbures, nouveau laboratoire environnement, rénovation de la station multiparamètres en Loire
- Mettre en place une filière indépendante environnement
- Renouveler la certification ISO 14001

## C. Notre ancrage territorial : une volonté, des actions, des résultats

La politique territoriale depuis 2010 est en constance soit 27,7 millions d'€ de commandes cumulées dont :

- ✓ 10 millions dans le Cher
- ✓ 15,8 millions dans le Loiret
- ✓ 1,7 million dans la Nièvre
- ✓ 0,1 million dans l'Yonne

Les impacts économiques sont :

- ✓ 55 millions d'euros d'investissements
- ✓ Contribution à la fiscalité locale à près de 50 millions d'euros dont plus de 7 millions d'euros pour la taxe foncière
- ✓ 4 regroupements d'entreprises locales du BTP (505 000 € de commandes passées à ces regroupements soit 1,1 million d'euros depuis leur création en 2013)
- ✓ Pendant les arrêts de production : +1400 prestataires se déplaçant sur une longue durée, représentant + de 53 000 nuitées



# COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE BELLEVILLE SUR LOIRE

Mairie, 1 route de Cosne 18240 Boulleret  
Tél : 02.48.54.78.61 – clibelleville@orange.fr

- ✓ Hébergement (Recensement des hébergements existants dans un périmètre de 30 km autour de la centrale et estimation du nombre de prestataires qui interviendront durant le grand carénage, estimation du besoin à 500 lits supplémentaires)

Une convention a été signée avec l'hôtel les Gâtines à Cosne-sur-Loire en novembre 2014, et en 2015, 4 autres conventions ont été signées, et la création d'une seule base de données permettant aux prestataires de rechercher facilement leur logement.

La politique industrielle 2014 passe par :

- ✓ L'encouragement et participation aux business meetings (80 entreprises participantes)
- ✓ La satisfaction salariés prestataires (80 %) de travailler à Belleville (conclusion baromètre prestataires)
- ✓ Le renouvellement des contrats en mieux-disance, en intégrant des critères de qualité, de sécurité, ... et en appliquant le cahier des charges social (intégré à la consultation)
- ✓ Et la signature du nouveau contrat avec LEAC, entreprise adaptée de Cosne-sur-Loire.

## LES PERSPECTIVES 2015 ET A LONG TERME

Elles sont :

- ✓ un Arrêt pour Simple Rechargement de l'Unité de production n°2 du 4 avril au 22 mai
- ✓ Perspectives de recrutement positives avec une cinquantaine d'embauches prévues
- ✓ Poursuite du plan d'actions issu de la décision environnement
- ✓ Poursuite du Grand Carénage
- ✓ Renforcer la démarche « Une centrale, un territoire »

Mais c'est aussi 3 types d'investissements pour porter la durée de nos installations à 60 ans (Les bâtiments de la centrale, les logements des salariés, les équipements industriels de la centrale (Grand Carénage)).

Pour le renouvellement des bâtiments (2012 / 2020) et construction de nouveaux bâtiments (2016 / 2017), le budget est de 31,7 millions d'euros soit :

- ✓ 10 millions d'euros investis depuis 2012
- ✓ 6 millions d'euros d'investissements prévus en 2015
- ✓ Objectif : 50% des marchés sous-traités aux entreprises locales
- ✓ Nouveau parc de logements locatifs (2011 / 2015)
- ✓ Construction de 157 logements pour 2015
- ✓ Fin 2014 : 86 logements livrés

Ils ont commencé à Beaulieu en juin 2014, pour s'achever en novembre 2015 à Chatillon sur Loire.

Le grand carénage est un programme de modernisation du parc nucléaire à grande ampleur, qui intègre l'ensemble des évolutions à réaliser d'ici 2030, afin de prolonger la durée de fonctionnement des réacteurs au-delà de 40 ans.

Les chantiers techniques de grande envergure (améliorations de sûreté, rénovation et remplacement de gros composants, maintenance exceptionnelle) qui nécessitent des évolutions majeures dans l'organisation du travail, la logistique amont/aval, les relations avec les prestataires industriels.

Ce programme de grande ampleur résulte principalement aux 3èmes visites décennales pour les unités de 1300 MW.



# COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE BELLEVILLE SUR LOIRE

Mairie, 1 route de Cosne 18240 Boulleret  
Tél : 02.48.54.78.61 – clibelleville@orange.fr

Le parc nucléaire se donne cinq défis à relever

- ✓ **Défis industriel** : opportunités en termes d'activités et d'emplois
- ✓ **Défi technique** : opérations lourdes et nouvelles & maîtrise de la durée d'arrêt
- ✓ **Défi organisationnel et humain** : 110 000 nouveaux emplois directs ou indirects d'ici 2020 pour l'ensemble de la filière nucléaire
- ✓ **Défi financier** : 55 milliards d'euros pour l'ensemble du parc
- ✓ **Défi territorial** : présence du site au-delà de 40 ans

Afin de préparer le grand carénage, des axes de travail ont été pris sur :

- ✓ La planification de nos arrêts à 10 ans et leur réussite
- ✓ La planification et la réalisation des travaux post Fukushima
- ✓ La mise en œuvre d'une politique industrielle robuste sur la durée
- ✓ Une collaboration avec les entreprises nationales et locales
- ✓ Des actions communes avec les Pouvoirs publics et les organismes de formation.

L'objectif étant de s'appuyer sur les forces de Belleville dans le territoire avec l'aide :

- ✓ Des partenaires privilégiés et fidélisés
- ✓ Des relations de proximité avec les entreprises locales
- ✓ Des relations régulières avec les agences de développement.

La pérennisation des investissements :

- ✓ 2013 – 2016 : pôles transformateur et condenseurs
- ✓ 2016 : tranche 2 : pôles Transformateur, Diesel de secours et appoint ultime
- ✓ 2017 : tranche 1 : remplacement des mécanismes de commande de grappes, Diesel de secours et appoint ultime
- ✓ 2019 à 2020 : 3<sup>èmes</sup> visites décennales du grand carénage
- ✓ 2024 : Remplacement des générateurs de vapeur Tranche 2
- ✓ 2029 à 2030 : 4<sup>èmes</sup> visites décennales & Remplacement générateurs de vapeur Tranche 1
- ✓ 2017 à 2020 : rénovation des bâtiments tertiaires
- ✓ 2022 à 2024 : nouveau local de crise

Cela représente 2 milliards d'euros d'investissement entre 2011 et 2046, en 2014 (55 millions d'euros d'investissement et 2015 : 50 millions d'euros prévu)

Le grand carénage vise à l'amélioration continue du niveau de sûreté de nos réacteurs.

Question de Monsieur REGNY Nicolas, Sous-préfet de Cosne sur Loire à Monsieur GOULAIN:

Par rapport aux formations et apprentis est ce que le CNPE de Belleville a des accords ou conventions avec des établissements de formation ou autre filière sur la Nièvre ?

Réponse : c'est un sujet auquel Monsieur GOULAIN aimerait s'entretenir avec Monsieur REGNY, pour avancer dans celui-ci par rapport aux lycées aux alentours et les filières qui pourraient être suivies.

A l'heure actuelle, les centrales nucléaires comme celle de Belleville et de Dampierre ont des conventions (des partenariats) avec des lycées, afin d'accueillir des stagiaires. En 2015, un partenariat sera fait avec l'école d'ingénieur de Bourges, l'objectif étant d'avoir un certain nombre de stagiaires, de visites ...)

# COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE BELLEVILLE SUR LOIRE

Mairie, 1 route de Cosne 18240 Boulleret  
Tél : 02.48.54.78.61 – clibelleville@orange.fr

Monsieur BUFFET fait une parenthèse en expliquant qu'il a participé sur l'invitation de Monsieur GOULAIN au déploiement rapide de la force nucléaire (FARN). La FARN peut se déplacer dans toutes les centrales de France, pour renforcer l'assistance sur 3 points précis : la remise en eau, la remise en électricité et la remise en air comprimé (vannes fonctionnant à l'air comprimé). Cette participation, impressionnante, contribue certainement à l'amélioration de la sûreté.

## V / présentation de la Décision n° 2014-DC-444 du 15 juillet 2014 relative aux arrêts et redémarrages de réacteurs à eau sous pression, par Monsieur BOQUEL Pierre, chef de division ASN

Cette décision concerne les arrêts réacteur, décision récente, à caractère réglementaire (voir schéma pyramide réglementaire ci joint)

L'ASN a souhaité rédiger une décision réglementaire pour encadrer ces périodes à enjeux, en prenant en compte les pratiques existantes, et le nouveau cadre réglementaire  
Le projet de décision a été consultation par le public en automne 2013  
Le collège de l'ASN a validé cette décision le 15 juillet 2014  
La décision homologuée par le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie par arrêté du 21 novembre 2014  
Et cette décision est applicable depuis le 01/01/2015

## Les arrêts pour rechargement : des périodes à fort enjeux de sûreté Pics d'activités

- ✓ Augmentation du nombre d'intervenants sur site
- ✓ Pose de consignations, levée de consignations, lignages,...
- ✓ Nombreuses activités en parallèle, dont co-activités
- ✓ Enjeux de radioprotection des intervenants (tirs radio, chantiers dosant, risque de contamination...)

## Période privilégiée pour la maintenance des installations

Ce qui est fait durant l'arrêt contribue de manière déterminante à la sûreté du cycle à venir  
La maintenance est largement effectuée lors des visites périodiques et des visites décennales

## Les arrêts sont des phases marquées par :

- ✓ Une concentration d'activités dans des délais restreints
- ✓ Un risque de conflit sûreté/disponibilité
- ✓ Conséquences potentielles :
  - Pression sur les intervenants, notamment les prestataires
  - Précipitation, perte de recul
- ✓ Un nombre d'événements significatifs plus important qu'en production

## Cas des arrêts avec rechargement combustible

Les arrêts dont le redémarrage est soumis à accord de l'ASN :

- 4 mois avant l'arrêt : Envoi par l'exploitant d'un programme dont le contenu est détaillé dans la décision (article 2.1.2)
- 4 jours avant la date prévue pour la divergence : Envoi par l'exploitant d'une demande d'autorisation dont le contenu est détaillé dans la décision (article 2.4.2)
- 2 mois après que le réacteur a atteint sa puissance nominale : envoi par l'exploitant d'un bilan d'arrêt (article 2.5.1)
- Possibilité pour l'ASN de dispenser l'exploitant de la procédure de demande d'autorisation de redémarrage, moyennant la mise en place d'un système interne à l'exploitant doté d'une instance de contrôle, indépendante des personnes directement en charge de l'exploitation

# COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE BELLEVILLE SUR LOIRE

Mairie, 1 route de Cosne 18240 Boulleret  
Tél : 02.48.54.78.61 – clibelleville@orange.fr

## Cas des arrêts sans rechargement combustible

Les arrêts dont le redémarrage n'est pas soumis à accord de l'ASN :

- Obligation pour l'exploitant d'informer dans les plus brefs délais l'ASN
- Si arrêt de plus de 240 heures, alors nécessité de transmettre un dossier présentant les activités prévues et après l'arrêt, le bilan des activités réalisées (article 3.1.1)

## Implication des CLI

L'instauration dans la décision d'une obligation de transmission de l'exploitant de transmettre chaque année à la CLI, avant le premier arrêt de l'année (article 1.3.1)

- du bilan des activités effectuées l'année précédente lors des arrêts de réacteur
- des principales activités à réaliser pendant les arrêts de l'année.

Cet article permet à la CLI, si celle-ci en fait la demande, que l'exploitant en fasse une présentation en séance plénière.

Entre les deux présentations de l'ASN, Monsieur BUFFET rappelle que l'ASN a mis à disposition de la CLI et des mairies qui le souhaitent les panneaux de présentation sur l'exposition « la Sécurité nucléaire ? », abordée en cinq thèmes.

Monsieur BOQUEL revient sur l'information de Monsieur BUFFET concernant le séminaire entre plusieurs CLI du Val de Loire et Civaux. L'ASN a déjà réuni les CLI en région Rhône Alpes, cela a été un succès et a permis de créer des tables rondes sur plusieurs thématiques.

## VI - Bilan ASN du CNPE de Belleville-sur-Loire, par monsieur BOQUEL

Les résultats 2014 sont tout d'abord les actions de l'ASN soit :

- 18 inspections pour une durée totale de 23 jours
  - thématiques Sécurité, environnement, radioprotection, transport
  - 1 inspection renforcée sur l'environnement
  - 5 jours en inspections inopinées pendant la période d'arrêt
  - 3 inspections pour approfondir l'examen des circonstances d'évènements significatifs
  - 1 inspection sur le thème du séisme, à laquelle 2 membres de la CLI avaient participé (Monsieur MARRET et Monsieur BOUVET)
- Ainsi que le suivi de l'arrêt du réacteur n° 1 : épreuves décennales de requalification du circuit secondaire.

Les indicateurs chiffrés :

- Nombre d'évènements significatifs déclarés à l'ASN en 2014 : 37 dont
  - 29 évènements sûreté (ESS)
  - 5 évènements environnement (ESE)
  - 3 évènements radioprotection (ESR)
- 3 évènements significatifs ont été classés au niveau 1 de l'échelle INES
  - 2 évènements sûreté
  - 1 évènement radioprotection
  - Chacun de ces évènements a fait l'objet d'un avis publié sur le site internet de l'ASN.

Les perspectives pour 2015 sont :

- Inspections 2015 :
  - Maintien du nombre d'inspections de 2014
  - l'inspection de contrôle de la bonne prise en compte des demandes faites lors de l'inspection renforcée dans le domaine de l'environnement
- Contrôle du respect des échéances de la revue de conformité des équipements nécessaires

# COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE BELLEVILLE SUR LOIRE

Mairie, 1 route de Cosne 18240 Boulleret  
Tél : 02.48.54.78.61 – [clibelleville@orange.fr](mailto:clibelleville@orange.fr)

- Suivi de l'arrêt pour simple rechargement du réacteur n° 2.

Monsieur BILLAUT, Maire de Boulleret, revient sur la dernière réunion de CLI, afin d'informer que les pastilles d'iode sont de retour en pharmacie. Monsieur BUFFET déclare qu'une nouvelle campagne d'iode sera lancée.

Monsieur BILLAUT remercie également les intervenants de la réunion d'information du 22 janvier 2015, qui a eu lieu dans sa commune, permettant de réunir une belle assemblée, autour du débat « Si un accident survenait... ».

Monsieur BUFFET clôture la réunion à 20 h 00.